



**Choisir Desjardins,**  
c'est contribuer à changer  
les choses.



Rapport annuel 2017



## Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy.

### Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 5,0 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

### S'engager dans notre développement

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 132 629 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 56 334 \$.

Nous avons contribué à la réalisation et au soutien de plusieurs projets qui ont eu un impact positif sur les collectivités que nous couvrons. Vous pouvez lire quelques-unes de nos implications dans le bilan de la distinction coopérative un peu plus loin dans ce rapport.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre distinction coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

### Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir, nous définissons cela « Profil collectif enrichi ».

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois

pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

### Une année marquée par trois projets majeurs

En avril 2017 les membres de la caisse populaire Desjardins de Saint-Prime ont voté unanimement pour un regroupement avec la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy, nous avons donc travaillé en collaboration avec les dirigeants de cette caisse afin de faire de ce projet un succès qui s'est opéré dans le respect des membres et des employés des deux caisses. À l'heure d'écrire ces lignes, je suis heureux de vous informer que le regroupement s'est fait sans heurts et comme nous l'avions espéré, grâce surtout à la volonté ferme de nos ressources, de travailler ensemble. Voilà une preuve tangible d'intercoopération.

Avec les autres caisses de notre secteur, nous avons participé à la mise en place d'un Service Signature Desjardins. Il s'agit d'un centre d'expertise multidisciplinaire spécialisé dans l'accompagnement des membres ayant des besoins financiers plus complexes. Tout comme à la Caisse, l'équipe en place offre aux membres un service personnalisé en fonction de leurs projets. Cette initiative contribuera à bonifier notre offre de service, tout en faisant rayonner davantage l'expertise de Desjardins dans la gestion de patrimoine. Ce service sera déployé graduellement à compter de février 2018.

L'année 2017 fut aussi marquée par l'annonce de plusieurs retraites effectives en 2018, entre autres, celle de notre directeur général en poste pour notre caisse depuis bientôt 17 ans, mais dans le Mouvement Desjardins depuis plus de 27 ans, M. Martial Bouchard. C'est ainsi qu'au terme d'un long et rigoureux processus, nous avons eu le plaisir de confirmer la nomination de M. François Savard, qui occupait le poste Directeur développement de marché chez nous depuis 11 ans déjà.

### Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Martial Bouchard, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 22 169 membres de 2017 et à nos 25 421 membres actuels pour la confiance que vous nous témoignez. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

**Laurent Détraz**  
Président





# Message de la direction générale

Voici les résultats financiers de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au

31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à votre fidélité que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

## Volume d'affaires sous gestion

Fort de un volume d'affaires sous gestion de 1,44 G\$, en hausse de 3,8 % par rapport à 2016, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

## COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

## Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 674,5 M\$, une hausse de 3,3 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 580,6 M\$, en augmentation de 2,3 %.

Le passif de la Caisse est de 599,1 M\$, affichant une croissance de 3,5 % depuis 1 an. Les dépôts totalisent 475,8 M\$, une variation à la hausse de 1,6 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 10 % et se chiffrent maintenant à 111,3 M\$.

Au cours de 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une légère hausse de 1,4 %, passant de 74,3 M\$ à 75,4 M\$. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre à 4,4 M\$, des excédents à répartir de 3,4 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 2,2 M\$ et finalement des réserves de 65,4 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 2,5 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 2,0 M\$. Votre caisse a également accumulé 386 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	16,57 %	13,03 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,09 %	5,90 %	3,5 %

## État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 5,0 M\$, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 19,3 M\$, une diminution de 0,55 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 1,5 %, pour se situer à 6,2 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 5,5 M\$, en baisse de 1,1 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 505 000 \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises une baisse de 32 % par rapport à 2016 due au recouvrement d'une provision importante sur un financement aux entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une légère baisse dans l'ensemble, soit une variation de 0,4 % pour atteindre 13,1 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1 205 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 100 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

## Mettre notre passion à votre service

Je tiens à souligner la performance de nos ressources en caisse, en centre Desjardins entreprises et depuis peu en Service Signature Desjardins qui brillent par leur passion à vous servir. Elles sont présentes pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je salue leur engagement et leur mobilisation et je suis fier qu'elles aient choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Leur investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble au développement de notre collectivité!

**Martial Bouchard**  
Directeur général



## Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
<b>Fonds provinciaux</b>		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(318) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	155 510 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	29 964 185 \$	14,13 %
<b>Fonds d'investissement régionaux</b>		
FED7	207 947 \$	4,35 %

# Rapport financier abrégé

(en milliers de dollars canadiens)



BILAN	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 575 \$	5 184 \$
Placement dans le fonds de liquidité sous gestion	30 683 \$	28 232 \$
Dépôts à terme et autres	5 \$	46 \$
Prêts aux particuliers	382 272 \$	365 868 \$
Prêts aux entreprises	198 369 \$	201 734 \$
Provision pour pertes sur prêts	1 476 \$	1 900 \$
Placements dans la Fédération	42 512 \$	39 003 \$
Autres actifs	16 581 \$	14 980 \$
<b>Total de l'actif</b>	<b>674 521 \$</b>	<b>653 147 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Épargne à terme	217 881 \$	225 320 \$
Autres dépôts	257 934 \$	242 806 \$
Emprunts	111 288 \$	101 147 \$
Autres passifs	12 050 \$	9 553 \$
<b>Total du passif</b>	<b>599 153 \$</b>	<b>578 826 \$</b>
<b>AVOIR</b>		
Capital social	4 362 \$	7 663 \$
Excédents à répartir	3 358 \$	4 973 \$
Cumul des autres éléments du résultat global	2 205 \$	1 805 \$
Réserves	65 443 \$	59 880 \$
<b>Total de l'avoir</b>	<b>75 368 \$</b>	<b>74 321 \$</b>

ÉTAT DU RÉSULTAT	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Revenu d'intérêts	19 315 \$	19 422 \$
Frais d'intérêts	6 182 \$	6 093 \$
Autres revenus	5 458 \$	5 517 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	505 \$	738 \$
Frais autres que d'intérêts	13 084 \$	13 135 \$
Excédents d'exploitation	5 002 \$	4 973 \$

EXCÉDENTS À RÉPARTIR* (\$)	3 358 000 \$
Intérêts sur les parts	145 413 \$
Réserves	2 233 587 \$
Ristournes	1 205 000 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	100 000 \$
Impôts récupérés	(326 000) \$

\* Pour 2017, montant recommandé à l'assemblée générale pour acceptation par les membres.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

### Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,7 % et 0,6 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes\*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
<b>PARTICULIERS</b>							
Habitation	286 468 \$						
Consommation et autres	95 804						
<b>Sous-total</b>	<b>382 272 \$</b>	<b>8 451 \$</b>	<b>1 015 \$</b>	<b>283 \$</b>	<b>307 \$</b>	<b>381 682 \$</b>	365 250 \$
<b>ENTREPRISES</b>							
Commerciales et industrielles	126 328 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	63 273						
Administration et institutions publiques	8 768						
<b>Sous-total</b>	<b>198 369 \$</b>	<b>1 167 \$</b>	<b>2 488 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>502 \$</b>	<b>197 483 \$</b>	200 452 \$
<b>TOTAL</b>	<b>580 641 \$</b>	<b>9 618 \$</b>	<b>3 503 \$</b>	<b>667 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>579 165 \$</b>	565 702 \$

\* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com) pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

### Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 475 815 000 \$ en hausse de 7 689 000 \$, ou de 1,6 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 74,6 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne\*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	49 049 \$	37 027 \$	34 994 \$	65 287 \$	168 456 \$	354 813 \$	347 931 \$
Entreprises	34 446	6 276	15 923	23 909	—	80 554	75 812
Secteur public et autres	25 599	967	8 785	5 013	84	40 448	44 383
<b>TOTAL</b>	<b>109 094 \$</b>	<b>44 270 \$</b>	<b>59 702 \$</b>	<b>94 209 \$</b>	<b>168 540 \$</b>	<b>475 815 \$</b>	468 126 \$

\* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com) pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.



# Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

## Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 708 202,68 \$.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

## Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- ◆ la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- ◆ les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- ◆ les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- ◆ le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- ◆ la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

**Françoise Lapointe**  
Présidente



## Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

### Conseil d'administration

M. LAURENT DÉTRAZ	Président
M <sup>ME</sup> HÉLÈNE GAGNON*	Vice-présidente
M. MICHEL A. BOUTIN	Secrétaire
M <sup>ME</sup> CAROLINE BERGERON	Administratrice
M. DANIEL BOIVIN	Administrateur
M <sup>ME</sup> HÉLÈNE BOUCHARD	Administratrice
M <sup>ME</sup> JOLYNE CHARTIER	Dirigeante de la relève
M <sup>ME</sup> CHRISTIANE LAROCHE*	Administratrice
M. ANDRÉ NÉRON*	Administrateur
M. GUY PERRON	Administrateur
M <sup>ME</sup> CINDY PLOURDE	Administratrice
M. JOËL TREMBLAY*	Administrateur

### Conseil de surveillance

M <sup>ME</sup> FRANÇOISE LAPOINTE*	Présidente
M. GILLES GAUTHIER	Secrétaire
M <sup>ME</sup> JOSÉANE FORTIN*	Conseillère
M. ROBIN GAUDREAU	Conseiller
M. MARIO ROY	Conseiller

\* Dirigeants sortants et rééligibles

## ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

# Bilan de la distinction coopérative

## Choisir Desjardins,

### c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

### c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle. En 2017, 188 963 \$ ont été remis pour appuyer les projets du milieu dont : Le relais pour la vie, Les Chambres de commerce, le Centre Populaire, le Service budgétaire, la Cité étudiante, le Club Kiwanis, le Club de curling, la Fondation du CSSS, l'Hôtel-Dieu, Interaction de St-André, et les différents festivals et rassemblements collectifs.

### c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

### c'est préparer la relève de nos institutions

Votre caisse croit qu'il est important que la composition de ses conseils représente fidèlement son milieu. Elle a donc mis en place des moyens pour favoriser le recrutement de femmes et de jeunes. Le programme *Jeunes dirigeants de la relève* a d'ailleurs suscité l'intérêt de 3 jeunes au cours des dernières années. Vous désirez participer à la vie et aux décisions de votre caisse? N'hésitez pas à nous en faire part.

### c'est offrir des solutions humaines de financement

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- ◆ les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- ◆ le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

### c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de

se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements. En 2017, ce sont 560 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans 9 écoles primaires de notre secteur. Le site [www.caissescolaire.com](http://www.caissescolaire.com) propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

### c'est confier la gestion d'une caisse étudiante à des jeunes du secondaire

La caisse étudiante est une minicaisse Desjardins à l'école secondaire, gérée par des étudiants bénévoles. Elle leur permet de développer de saines habitudes financières, tout en les initiant au rôle de gestion d'une entreprise coopérative. Nous accompagnons actuellement 2 caisses étudiantes, la Petite Monnaie à la polyvalente des Quatre Vents de Saint-Félicien et le Coffre-Fort à la Cité étudiante de Roberval.

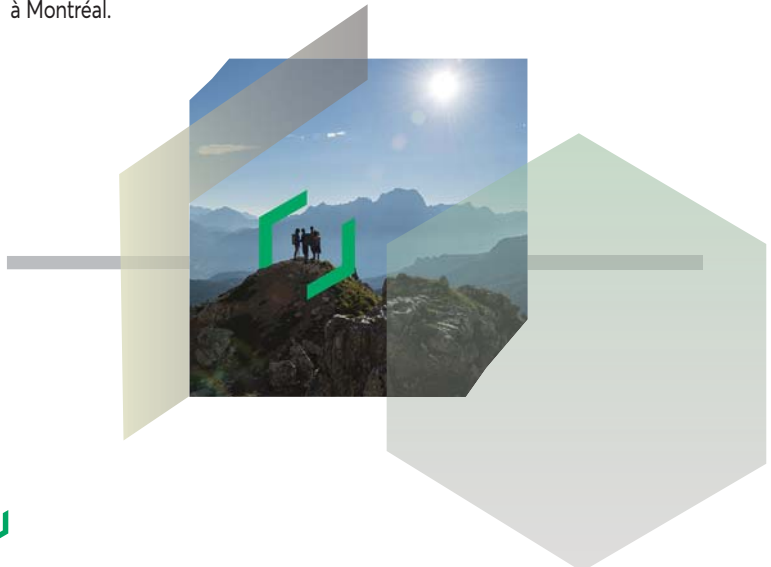
### c'est préparer son avenir financier avec Mes finances, mes choix<sup>MD</sup>

Par l'entremise du programme Mes finances, mes choix<sup>MD</sup>, Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix.

### c'est faire affaire avec une institution de confiance et responsable

Desjardins est passé du 6<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> rang mondial des coopératives du secteur financier selon la dernière édition du *World Co-operative Monitor*. Au classement global, tous secteurs confondus, nous occupons le 36<sup>e</sup> rang, en hausse de quatre positions en comparaison à 2016. Ce classement des 300 plus grandes coopératives du monde, en fonction de leur chiffre d'affaires, est une initiative de l'Alliance coopérative internationale et son partenaire scientifique Euricse.

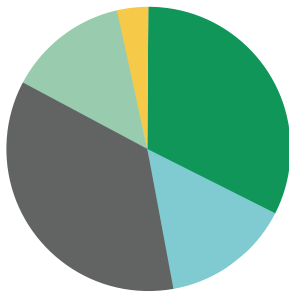
Nous faisons également partie, pour une septième année consécutive, du top 10 du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes de *Corporate Knights*. Nous sommes reconnus comme une entreprise responsable, qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous demeurons fidèles à notre mission de répondre aux besoins financiers de nos membres et clients tout en contribuant au mieux-être des personnes et des collectivités. Finalement, nous occupons le 2<sup>e</sup> rang des organisations les plus responsables au Québec selon le Baromètre de la consommation responsable 2017 de l'Université du Québec à Montréal.





## Fonds d'aide au développement du milieu

132 629 \$  
DISTRIBUÉS EN 2017



■ Éducation	42 957 \$
■ Œuvres humanitaires et services à la communauté	19 833 \$
■ Santé et saines habitudes de vie	47 568 \$
■ Développement économique	17 271 \$
■ Arts et culture	5 000 \$



## Desjardins Caisse du Domaine-du-Roy

### Siège social

841, boulevard Saint-Joseph  
Roberval (Québec)  
G8H 2L6

Téléphone : 418 275-0182  
Sans frais : 1 866 275-8881  
Télécopieur : 418 275-5160

### Centres de services

SAINT-FÉLICIEN  
CHAMBORD  
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES  
SAINT-ANDRÉ  
LAC-BOUCHETTE  
LA DORÉ  
SAINTE-HEDWIGE



# Faits saillants

LA CAISSE DESJARDINS DU  
DOMAINE-DU-ROY, C'EST :

22 169 MEMBRES

16 DIRIGEANTS ET  
1 DIRIGEANTE DE LA RELÈVE

88 EMPLOYÉS

1,44 G\$  
DE VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

1 101 422 \$  
DISTRIBUÉS À NOS MEMBRES ET  
À NOTRE COMMUNAUTÉ



**Choisir Desjardins,  
c'est contribuer à changer  
les choses.**

## Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 6<sup>e</sup> rapport annuel de la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

**Laurent Détraz**  
Président

**Michel A. Boutin**  
Secrétaire